



-  Zone hors agglomération
-  Zone de Publicité Restreinte A (centre ancien)
-  Zone de Publicité Restreinte B (ville du XIXème siècle)
-  Zone de Publicité Restreinte C (hameaux anciens et quartiers résidentiels)
-  Zone de Publicité Restreinte D (approche du centre-ville, entrées de ville et grands axes)
-  Axe concerné par des dispositions spécifiques
-  Zone de Publicité Restreinte E (zones d'activités commerciales)
-  Zone de Publicité Restreinte F (zones d'activités industrielles et commerciales)

LE PUY-EN-VELAY

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Zonage

1/7000ème